

# Procès-verbal du conseil d'école du mardi 5 novembre 2013 (18h-20h)

## Personnes présentes :

Mairie : M. BESSON, M. DELEU

DDEN : M. PASTOR

Parents d'élèves : Mme GROSSO, Mme HUBER, Mme OSSEDAT, Mme REVEL, Mme TRILLAUD

Enseignantes : Mme GENVRESSE, Mme IACOBELLIS, Mme RIVOIRE

Excusées : Mme QUILLOT, Mme LEMESRE

## ° Règlement intérieur :

-consultation sur place, pas de changement depuis 2 ans

→ vote à main levée, le conseil d'école valide ce règlement intérieur

## ° Effectifs :

-100 élèves : 25 PS – 24 PS/MS (8 et 16) – 25 MS/GS (17 et 8) – 26 GS

-classes peu chargées mais le remplacement des 34 GS qui partiront l'année prochaine n'est pas évident.

→ Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2014 à faire remonter à l'inspection académique avant le 6 décembre ; mot diffusé aux parents.

→Inscriptions dès Février-Mars.

## ° Organisation de l'après-midi :

-Un changement lié au décloisonnement des MS de Mmes GENVRESSE et IACOBELLIS :

→ Organisation précédente repensée pour être simplifiée afin de faciliter les choses lors d'une absence par exemple : les décloisonnés sont menés sur 1 semaine, au lieu de 2 l'an passé et les élèves des deux classes ne sont plus mélangés.

-Couchettes :

→ Rappel : 1<sup>er</sup> lever à 14h30 pour les MS réveillés – 2<sup>ème</sup> lever à 14h50

A 15h15, le temps de couchette est fini pour toutes les sections.

A noter qu'au 1<sup>er</sup> lever, environ 20 élèves de MS sur 33 se lèvent.

→ 3 salles de couchettes sont maintenant mises en place (dortoir pour les PS – salle de danse pour les MS qui dorment – salle de gymnastique pour les MS qui dorment peu ou pas)

## ° Activités Pédagogiques Complémentaires

-Les lundis (16h30-17h15) et mardis (16h30-17h) avec une évolution possible de la durée de l'APC le mardi qui passerait à 45 minutes ; notamment pour éviter les APC en fin d'année scolaire qui ne semblent pas pertinentes à ce moment-là.

-Domaines travaillés inchangés : numération, langage oral, graphisme, écriture, compréhension de consignes, concentration et mémorisation.

-Pas d'APC pour les PS, sauf exceptionnellement en fin d'année scolaire

-Rappel : Les APC sont sous réserve d'acceptation par les parents après proposition par l'enseignant.

## ° Projet d'école 2012-2015

-Projet inchangé par rapport à l'année dernière. La demande d'individualisation des parcours de chaque élève et l'importance de la langue orale en maternelle ont orienté les réflexions et les pratiques pédagogiques.

-Rappel des axes et détail du travail effectué pour chacun d'entre eux :

### 1) Mieux cerner les compétences au niveau du langage des élèves pour les faire progresser.

→ L'an dernier, les enseignantes ont établi une grille d'évaluation pour chaque élève avec des objectifs très précis ainsi que l'objectif d'un suivi sur les 3 années de maternelle. Chaque classe devait la tester mais sa mise en œuvre n'a pas été possible face à l'immensité de la tâche et aux contraintes du groupe-classe. La langue orale est un vaste domaine notamment lié à l'affectif et demande donc du temps mais aussi la « coopération » de l'élève. Le travail d'évaluation sera relancé pour l'année 2013-2014.

### 2) Améliorer la maîtrise du socle commun de connaissance et de compétences.

→ Ciblée sur la langue orale. Les réflexions se sont tournées vers les supports possibles à diversifier et l'achat de matériel commun : DVDs achetés l'an passé, livres très spécifiques adaptés à différents niveaux de langage des élèves « ORALBUM » à acheter courant 2014.

### 3) Garantir un cadre de fonctionnement propice au travail et à la réussite de chaque élève.

→ Aider l'élève à se concentrer : démarche auprès de relaxologue qui sont très peu à travailler avec des jeunes élèves. Un professionnel sur Paris serait retenu pour cette année ; il propose des supports (livres, CD...) complétant ses interventions en classe. Les enseignantes poursuivraient ce travail ensuite dans leur classe et établiraient des programmations pour un cycle « relaxation ». Le financement (pour les 4 classes, 990€ pour deux jours consécutifs ou 1300€ pour 3 jours) serait assuré en partie par l'association de parents d'élèves et complété par la coopérative scolaire.

M. PASTOR soulève la question de l'agrément de ce relaxologue par l'éducation nationale ; les enseignantes vérifieront.

### 4) Proposer des parcours adaptés à chaque élève.

→ Travail mené grâce aux APC et à la différenciation des tâches proposées aux élèves par les maîtresses.

## ° Projets soumis à financement

-Relaxation (voir axe 3 ci-dessus)

-Pays du monde :

→ Projet commun aux 4 classes qui débutera en Janvier afin de permettre aux élèves d'aborder la découverte du monde, des modes de vie différents, et aux enseignantes de fédérer leur travail et d'équiper l'école et les classes de supports variés. Cette année, les différents continents seront abordés (pays froids : les 2 pôles – pays tempérés : les Amériques – pays chauds : Asie, Afrique). Seront mis en avant les caractéristiques physiques des peuples, les modes d'habitats et les vêtements ; toujours en parallèle avec l'environnement connu des élèves. L'an prochain, les animaux et l'alimentation seront des thèmes de travail pour prolonger ce projet.

→ Un projet d'exposition au sein de l'école des différents travaux autour de ce projet devrait avoir lieu à la mi-juin 2014.

→ Un spectacle « Le voyage de Tao » est prévu courant mars-avril.

→ Juliette CHAPERON (intervenante musique) a une progression pédagogique en lien avec ce projet.

→ Mardi gras : thème des pays du monde mais qui restera suffisamment « ouvert ».

→ Kermesse : danses en lien avec un continent ou un pays choisi par chaque classe.

## **° Calendrier scolaire**

- Le mercredi 13 novembre est travaillé toute la journée.
- Pas de pont de l'ascension.

## **° Travaux au sein de l'école – Demandes à la mairie :**

-Remerciements pour les aménagements et les travaux demandés qui ont été faits rapidement, notamment le panneau d'informations déplacé à l'entrée de l'école, à côté de celui réservé à l'association de parents d'élèves.

-Garage à vélos : un grand garage a été installé afin de garantir la sécurité des élèves et des enseignantes (pas d'empilement, pas de portée de vélos). Les vélos sont utilisés les jeudis et vendredis avec une possibilité d'évolution sur la semaine entière en cours d'année. Un problème technique persiste : une des deux portes ne peut pas s'ouvrir ni être rabotée. C'est dommage.

-Demande de changement des stores des halls et des classes à prévoir d'inscrire au budget des grands travaux de l'école dès l'an prochain.

-Portillon : Des problèmes persistent (la gâchette ne fonctionne pas toujours, sonnerie d'un interphone situé dans la classe de Mme QUILLLOT). Rappel : un roulement a été établi au sein de l'école afin qu'un adulte assure l'ouverture du portillon si l'automatisme est défaillant mais cela génère parfois un petit retard d'ouverture.

## **° Mode d'informations école-parents :**

- La directrice envoie un mail aux parents délégués sur leur boîte personnelle ou sur l'adresse mutualisée : [conseil.parc-stsymphorien@fcpe69.fr](mailto:conseil.parc-stsymphorien@fcpe69.fr)
- Site internet de l'association de parents d'élèves : <http://ape-ecoleduparc.jimdo.com/>

## **° Date du prochain conseil d'école :** LUNDI 24 FÉVRIER 2014 à 18h.3

2.0

## **° Rythmes scolaires :**

-Réunion entre les enseignantes des écoles maternelles du Parc et des Marais le jeudi 7 novembre à midi. Les propositions d'horaires doivent être remontées pour début décembre.

-Intervention de M. DELEU :

- 660 enfants scolarisés sur la commune, soit une estimation de 24 personnes encadrantes tous les jours pendant  $\frac{3}{4}$  d'heures dont la moitié devra être titulaire du BAFA.

-Se donner le temps de voir comment les communes avoisinantes ont fait (ex : Irigny) ou plus largement au niveau national ; tout en sachant qu'il y a des différences de budgets, de locaux, de personnels entre les différentes communes.

-Les questions de financement, de rythme de vie, de responsabilités sont pointées du doigt avec comme priorité l'intérêt de l'enfant par rapport au rythme d'apprentissages.

-Volonté de la mairie d'unifier les horaires sur toutes les écoles (élémentaires et maternelles) de Saint Symphorien d'Ozon et de conserver la plage de 7h20 à 18h30 pour le périscolaire.

→Les parents d'élèves pourront être intégrés aux réflexions quand la commune disposera de plus d'éléments concrets.

→ Des propositions devront être faites début janvier.

## ° Questions de parents :

- Kermesse : lieu et date non déterminés.

→A cause du non accès au parc devant l'école, l'association des parents d'élèves demande d'avoir accès à la salle Louise Labé notamment par nécessité d'avoir une cuisine. Les enseignantes proposent d'avancer la kermesse début juin si cela est facilitant.

- Menus de la cantine :

→Afin de perpétuer la souplesse d'inscription à la cantine le matin même, deux menus peuvent être proposés. M. DELEU rappelle que le repas sans protéine d'origine carnée est un repas complet et équilibré. Il s'agit d'une restauration collective qui ne peut être adaptée à chaque élève sauf pour raison médicale (problème de santé récurrent – dans ce cas un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) devra être établi). Les parents qui en auraient la nécessité peuvent prendre rendez-vous et rencontrer Messieurs DELEU ou BESSON à la mairie pour toute question concernant la cantine et les menus.

- Travaux devant l'école :

- Le terrassement sera fini cette fin de semaine (vendredi 8 novembre) et un nettoyage de la rue par jour actuellement effectué.

- Un policier municipal est présent à chaque entrée ou sortie de l'école et est chargé de verbaliser tout camion qui ne respecterait pas l'arrêté municipal de non circulation sur des plages horaires précises.

- Le passage en béton aux abords de l'école va être refait.

- Dès la semaine prochaine, lundi 11 novembre, il y aura le même référent chantier sur place et quotidiennement ; ce qui facilitera les échanges.

→Des idées sont émises et actuellement en réflexion pour améliorer le quotidien de chacun (ex : ouverture des deux portails de l'école élémentaire pour éviter les engorgements).

→La mairie est ouverte et preneuse d'idées nouvelles et facilitantes.

Signature du secrétaire  
(Mme RIVOIRE)

Signature du Président  
(Mme GENVRESSE)